

Conseil Municipal - Représentation dans divers organismes - Modifications et désignations complémentaires

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications et désignations complémentaires suivantes :

I - Modifications (délibérations du 22 mai 2008)

* *Commission Intercommunale d'Accessibilité*

Aux lieu et place de Nozhat MOUNTASSIR, Jean-Claude ROY et Jean-Jacques DEMONET, il est proposé de désigner Nicole WEINMAN, Valérie HINCELIN et Frédéric ALLEMANN. Cette commission serait donc composée de Solange JOLY, Nicole WEINMAN, Valérie HINCELIN et Frédéric ALLEMANN.

* *Collège Voltaire*

Le nombre de représentants ayant été ramené de 3 à 2, il est proposé le maintien de Danièle POISSENOT et de Nozhat MOUNTASSIR, et le retrait de Jean-Sébastien LEUBA.

* *Collège Clairs-Soleils*

Le nombre de représentants ayant été ramené de 3 à 2, il est proposé le maintien d'Abdel GHEZALI et Corinne TISSIER, et le retrait de Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE.

* *Syndicat Mixte Micropolis*

M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire, ne souhaitant pas siéger au sein de ce Syndicat, il est proposé de désigner Nicole WEINMAN. Cette désignation a lieu à bulletin secret.

* *Syndicat Mixte du Marais de Saône*

M. Eric ALAUZET a été désigné représentant titulaire par le Conseil Général et représentant suppléant par la Ville de Besançon.

Il convient donc de délibérer sur la désignation d'un nouveau suppléant. Il est proposé de désigner en ses lieu et place Mme TISSIER.

Cette désignation a lieu à bulletin secret.

II - Désignations complémentaires

* *Association des Villes Educatrices*

1 déléguée titulaire : Françoise FELLMANN

* *Francas*

Commission Paritaire

4 délégués :

- Béatrice RONZI
- Carine MICHEL
- Françoise FELLMANN
- Michel OMOURI

*** Conservatoire Botanique National**

1 déléguée titulaire : Françoise PRESSE

1 délégué suppléant : Jean-Sébastien LEUBA

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'adopter les désignations proposées (modifications et désignations complémentaires).

Pour ce qui est plus spécifiquement :

* du Syndicat Mixte Micropolis, Mme WEINMAN a été désignée (47 voix pour) pour siéger à ce syndicat

* du Syndicat Mixte du Marais de Saône, Mme TISSIER a été désignée (48 voix pour) pour siéger en tant que représentante suppléante au sein de ce syndicat

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.